



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel

Administration Communale de
MOLENBEEK-SAINT-JEAN



Gemeentebestuur van
SINT-JANS-MOLENBEEK

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2014

Interpellation déposée par Madame Paulette Piquard, Conseillère communale, relative à la Newsletter, aux conférences de presse et inaugurations.

Mme Piquard :

Suite à l'incident auquel Christian Magérus et moi-même avons été confrontés lors de la « conférence de presse » Molen1080 et « la Cité Joyeuse » au Delhaize, je souhaiterais, au nom de mon groupe, quelques clarifications quant à la nouvelle attitude prise par Madame Schepmans notamment en ce qui concerne les informations reçues via la « newsletter » et notre présence actuellement peu ou prou souhaitable, sur le terrain s'entend.

Je me permets d'attirer l'attention du collègue sur le fait que toute inauguration fait l'objet de l'aboutissement d'un projet initié certes par le collègue, encore qu'à ce stade de la législature, l'ancien collègue reste initiateur de quelques projets notamment en ce qui concerne les crèches et les écoles issues des contrats de quartier, mais bon !

De plus, chaque étape d'un projet passe par des décisions votées au conseil communal. Je pense à la passation de marché public, au budget y étant affecté, aux augmentations de prix liées à sa réalisation ou autre ... et, il en fut de même lorsque le conseil communal a été amené à voter le programme de « Molenbeek 2014 ».

J'attire également votre attention sur le fait que généralement lors d'une « mise en route soit d'une initiative soit d'une inauguration quelconque, la presse est invitée.

Je vous précise encore qu'une conférence de presse organisée dans un espace public, n'en contient d'office pas l'exclusion du public. Les clients de Delhaize se sont eux-mêmes arrêtés et ont même pris quelques chips disposés aux tables d'îatoires !

Il me paraît, toujours dans l'optique de bonne gouvernance prônée par les membres de ce collègue, que l'ensemble des conseillers communaux puisse s'il le désire assister aux dites inaugurations ou initiatives qu'elles aient lieu sous forme d'inauguration formelle ou de conférence de presse.

De plus, je considère que les conseillers communaux ne sont pas que des presse-bouton mais sont bien à part entière des mandataires publics.

Alors, je vous pose les deux questions suivantes :

Que veut précisément exprimer la « newsletter » reçue ce vendredi 11 avril sous l'intitulé « conférence de presse » et relatif à l'inauguration du pré-gardiennat ? Qui y est attendu qui ne l'est pas ?

En ce qui concerne ce pré-gardiennat quelle sera la nouvelle date d'inauguration prévue puisque Madame Schepmans m'a annoncé ce dimanche 13 avril que l'inauguration était reportée mais sans m'apporter plus de précision.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Puisque vous parlez de cette newsletter, Madame Piquard, c'est une initiative qui a été prise par le nouveau Collège, c'est une lettre d'information qui est envoyée à la presse, aux médias également et aux Conseillers communaux. Il y a donc une véritable volonté de communiquer évidemment aux médias, mais aussi à tous les membres de cette assemblée, les activités et les décisions qui sont prises par le Collège des Bourgmestres et Echevins. Il peut s'agir notamment d'inauguration. Bien évidemment pour les inaugurations, il n'y a pas d'exclusive, quiconque le souhaite est le bienvenu aux inaugurations.

Vous avez vécu le lancement de l'opération de partenariat entre la Commune, la cité joyeuse et Delhaize comme un incident, ce qui n'est absolument pas un incident, tout le monde était le bienvenu, mais simplement, il y a parfois un certain ordre à respecter et donc, il est bien normal que les autorités communales ou les organisateurs ou les partenaires prennent la parole. Il n'y a pas eu d'incident dans le fait de votre présence, au contraire je trouve que vous avez été très bien accueillie comme l'auraient été tous les autres Conseillers communaux. Je ne comprends donc pas très bien quel est votre préoccupation par rapport à la manière dont se déroulent les inaugurations et les rencontres publiques qui sont organisées par la Commune. Par contre, c'est vrai que la Commune peut également organiser des conférences de presse comme d'ailleurs je pense chaque groupe politique ici peut le faire, chaque Conseiller communal peut en tenir une, et donc, si le Collège des Bourgmestres et Echevins organise une conférence de presse, je pense qu'il n'est pas utile que les Conseillers communaux, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, y assistent.

Je pense qu'il y a une confusion que vous faites entre des conférences de presse, des inaugurations et des activités qui sont ouvertes. Je peux vous assurer que nous faisons en sorte que quiconque le souhaite, puisse participer aux différentes manifestations annoncées, de projets qui sont organisés par la Commune. Vous voyez donc qu'il n'y a pas de barrière puisque vous-mêmes vous faites valoir que je vous ai dit que l'inauguration du pré-gardiennat était reportée, mais à ce jour, je n'ai pas de date à vous communiquer, mais vous en serez certainement informée par la lettre, par la newsletters vous parviendra en temps utile.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je reste quand même un petit peu sur ma faim parce que nous avons respecté la préséance et je et je ne sais pas pourquoi vous vous êtes tout d'un coup fâchée et que soi-disant on ne pouvait pas être sur les photos. Évidemment que les gens de Delhaize, les gens de la Cité joyeuse qui nous connaissent, ils ne comprenaient plus rien et c'est à ça que je pense quand je parle d'incident.

Alors maintenant, vous dites que je cafouille, que je mélange tout, mais Madame, si vous organisez une conférence de presse dans votre bureau, il est clair que je ne vais pas m'y pousser et que là, il ne s'agit pas d'une inauguration quelconque, ici c'était bien une initiative communale. Donc, ne venez pas dire que je mélange tout. Moi, ce que je sais,

c'est qu'après cet incident, Monsieur Mustapha Er m'a dit que nous ne recevions plus la newsletter avant les événements, il était fâché ! Maintenant, j'ai surveillé, vendredi dernier, nous avons bien reçu la newsletter avec toutes les informations. Mais là, sur cette histoire de préguardiennat, on parlait d'inauguration et puis tout à coup, on utilise le terme conférence de presse. Moi, je ne voulais pas passer devant la télévision, mon but, c'était d'aller voir ce nouveau bâtiment.